

## PROCES-VERBAL

### Séance du 11 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de NÉRÉ s'est assemblé dans la salle du conseil sous la présidence de Madame Sylvie SABOUREAU, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le vingt-huit mai deux mil vingt cinq

**Présents** : Sylvie SABOUREAU, Corinne MIRBEAU, Gilles BENOIST, Cédric DAIGRE, Marie-Noëlle SEGUINEAU, Christian FOUCAUD, Jocelyne RICHAUDAUD, Jérôme RISSAND, Julien BOUCHEREAU, Jacques FORESTIER, Loïc MORIN, Gino SARRAZIN, Laurence COIRIER-AIMÉ, Brigitte MORIN

**Représentés** :

**Absents excusés** :

**Secrétaire** : Marie-Noëlle SEGUINEAU a été élue secrétaire de séance

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Marie-Noëlle SEGUINEAU a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Début de séance : 20h00



Mesdames, Messieurs  
Les Conseillers Municipaux

## CONVOCATION

Le Mercredi 11 Juin 2025 à 20h00

### ORDRE DU JOUR :

Présentation du Label Village d'Avenir par M. Laurent SALMON

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11.04.2025
2. Avenant convention EPA DE SAINTONGE
3. Vente tracteur communal John Deere
4. Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

À Néré, le 28.05.2025  
Le Maire, Sylvie SABOUREAU

---

### POUVOIR :

Je soussigné(e)..... agissant  
en qualité de.....  
empêché(e) d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le .....  
donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à  
M. ou Mme.....

## COMMUNE DE NÉRÉ

M. SALMON s'excuse de ne pas être présent, il a été remplacé par Mme La Sous-Préfète Marie-Pierre LAMOUR pour présenter le label Village d'Avenir.

### 1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 avril 2025 :

Après l'envoi tardif du procès-verbal de la séance du 11 avril 2025 il a été convenu de reporter l'approbation de la séance du 11.04.2025 à la séance prochaine.

Pour :14                    Abstention : 0                    Contre : 0

### 2- Délibération Avenant loyer EPA de Saintonge

Madame le Maire demande le retrait de cette délibération car l'EPRD a été voté et la convention avec l'EPA de Saintonge ne stipule pas la révision du loyer en cours d'année. Un avenant sera donc pris comme stipulé dans la convention au mois de décembre 2025 pour recalculer le loyer 2026 en fonction des dépenses annuelles. D'autre part le montant des travaux (soit 26 900€) n'a pas atteint la somme prévue pour révision (soit 30 000€).

Pour : 14                    Contre : 0                    Abstention : 0

### 3- Délibération attribution du marché PLU Zones Humides

#### *Délibération D2025-06-01*

Madame le Maire explique qu'il y a nécessité de mettre à jour le Plan Local d'Urbanisme concernant les Zones Humides sur la commune de Néré.

Considérant l'offre unique reçue ;

Pour rappel :

5 bureaux d'études ont été consultés

1 bureau d'étude a fait parvenir une offre régulière

3 bureaux d'études ont fait parvenir une réponse négative

1 bureau d'étude n'a pas répondu

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse de l'offre, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

De retenir l'offre du bureau d'étude Hydroconcept pour un montant de 10 932€ TTC. Montant prévu en investissement opération 378 sur le budget 2025.

D'autoriser Madame le Maire à lancer le marché correspondant (procédure adaptée) et à signer les documents s'y afférents.

Pour : 14                    Contre : 0                    Abstention : 0

### 4- délibération vente du tracteur communal

#### *Délibération D2025-06-02*

Madame le Maire explique que suite à l'achat d'un nouveau tracteur communal en adéquation avec les besoins du service technique, il convient de procéder à la vente du tracteur John DEERE de 2003 comptabilisant 7 700heures ainsi que l'épareuse tractée au prix de base de 10 000€.

## COMMUNE DE NÉRÉ

Nous avons reçu une proposition d'achat de 9 500€ TTC par la Commune de Saint Mandé sur Brédoire dont l'offre a été votée par leur conseil municipal du 10 juin 2025 actant la proposition d'achat.

Le Conseil Municipal accepte l'offre de vente,

Autorise Madame le Maire à signer tous documents s'y référant et informe que le matériel sera retiré de l'actif de la Commune.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

## QUESTIONS DIVERSES :



Fin de séance : 21H30

## **LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE :**

<b>N° ordre</b>	<b>N° Délibération</b>	<b>Objet Délibération</b>
1		<b>Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2025</b>
2	D2025-06-01	<b>Attribution du marché PLU Zones Humides</b>
3	D2025-06-02	<b>Vente tracteur communal</b>

**Le Maire, Sylvie SABOUREAU**

**La secrétaire, Marie Noëlle SEGUINEAU**

*John G. Breen*

